



Municipalité de Palmarolle

499, route 393, C.P. 309
Palmarolle (Québec) J0Z 3C0
Tél. : 819-787-2303 – Télécopie : 819-787-2412
Courriel : palmarolle@mrcao.qc.ca
Site internet : www.palmarolle.ao.ca

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les cendres ne vont pas directement dans les bacs à ordures!

Palmarolle, 19 janvier 2016 – Nous désirons vous transmettre des informations importantes concernant la disposition des **cendres de poêle dans le bac à ordures ménagères**. Comme vous le savez, les cendres doivent être éteintes, complètement refroidies et sèches lorsque vous en disposez, comme l'indique le *Règlement municipal n° 218, Article 11*.

Nous désirons solliciter votre coopération envers les éboueurs **en plaçant vos cendres dans des sacs poubelles fermés, avant de les placer dans le bac à ordures sinon le bac ne sera pas ramassé**. Ceci est dans le but de sécuriser la condition de travail des éboueurs. En effet, il est extrêmement désagréable et dangereux pour ces travailleurs de devoir respirer la poussière de cendres lorsque celle-ci est déversée librement dans le camion, et de surcroît, est très irritante pour les yeux. En plus de garder vos bacs plus propres, cette action vous permettra aussi de vous assurer que **les cendres sont bien éteintes et froides**, et votre participation sera vraiment appréciée par les travailleurs et l'entrepreneur, afin de prévenir les accidents de travail.

Nous vous rappelons aussi que, afin de respecter les normes de sécurité et le *Règlement municipal n° 218, Article 8.8*, les cendres déposées dans les contenants en métal, comme les chaudières ou les seaux, avec ou sans couvercle, **ne seront pas ramassés** par les éboueurs puisque ceux-ci empêchent les cendres de refroidir adéquatement et présentent un risque d'incendie à l'intérieur du camion.

Les bacs doivent également être **complètement déneigés**, autant les couvercles que les alentours des bacs, sinon ceux-ci ne seront pas ramassés!

De plus, un bac sans roues ou endommagé ne sera pas ramassé non plus!

Nous comptons sur votre collaboration !

- 30 -

Source : Municipalité de Palmarolle

Pour information :
Annie Duquette 819-787-2303